Chez les Anciens Combattants (U.N.C.)

La messe du souvenir

Les divers groupes d'anciens combattants appartenant à la Fédération des anciens combattants (U.N.C.) feront célébrer aujourd'hui en leur église paroissiale, une messe solennelle à l'intention de leurs membres défunts.

Rappelons les lignes essentielles du programme établi par chacun de ces groupes :

GROUPE DU BRUN-PAIN. — Réunion trimestrielle à 10 h., dans la salle de la rue des Champs. Départ en cortège à 11 h. 15, avec l'Harmonie du Brun-Pain pour se rendre à l'église Sainte-Anne, où la messe sera dite à 11 h. 30. L'Harmonie du Brun Pain se fera entendre au cours de cette cérémonie.

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE. — Rassemblement à 8 h. 45, sur la place de la Croix-Rouge, pour la remise du fanion aux jeunes (voir programme plus loin). Départ après la cérémonie, vers 9 h. 15, pour l'église Saint-Joseph, où aura lieu à 9 h. 25, la bénédiction du nouveau fanion, suivie de la messe solennelle. La chorale paroissiale et l'Harmonie de la Croix-Rouge prêteront leur concours. Le R. P. Dechiffre, aumônier militaire, prononcera le sermon.

GROUPE DES PIATS. — Rassemblement au siège, 129, rue du Touquet, à 9 h. 30. Messe à 11 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, avec la participation de l'Harmonie royale Sainte-Jeanne-d'Arc du Touquet et de la chorale Saint-Jean-Baptiste. M. l'abbé Debaillieul, curé du Christ-Roi, de Wattrelos, prononcera le sermon.

GROUPE DES PHALEMPINS. — Réunion au siège, à 11 h., pour partir en cortège, précédé de la clique Notre-Dame de Lourdes, pour l'église paroissiale, où sera célébrée la messe du souvenir à 11 h. 30. Au cours de la cérémonie, la Fraternelle Ch.-Dhérin et les chorales paroissiales se feront entendre. Mgr Régent, aumônier du 1er Corps, donnera le sermon. Après la messe, manifestation du souvenir devant les stèles.

GROUPE DU SACRÉ-CŒUR. — Rassemblement à 11 h., au siège ; départ à 11 h. 15 pour l'église du Sacré-Cœur. Messe à 11 h. 30. Les chants seront exécutés par la chorale « La Voix des Combattants ». Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Debrune, ancien vicaire de la paroisse.

GROUPE DE LA TOSSÉE. — Messe pour les défunts à 10 h., en l'église Saint-Louis. La chorale mixte interprétera un programme de circonstance. M. l'abbé Robillard prononcera le sermon.

CHEZ LES JEUNES DE L'U.N.C. — Ce dimanche deux cérémonies particulièrement importantes se dérouleront dans des groupements de quartiers des Jeunes de l'U.N.C., en raison de la remise officielle d'un nouveau fanion.

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE. — Les membres et sociétés invitées se rassembleront à 8 h. 45 sur la place de la Croix-Rouge, face à l'école maternelle. A 9 h., M. P. Tiberghien procédera à la remise officielle du fanion de la section. A 9 h. 10, défilé des sociétés devant le nouvel emblème, puis départ en cortège, pour l'église Saint-Joseph, où aura lieu la bénédiction du fanion suivie de la messe annuelle demandée par le groupe des anciens combattants du quartier à l'intention des morts au champ d'honneur.

GROUPE DU BLANC-SEAU. — Cette cérémonie aura lieu à 10 h. 30, sur la place du Blanc-Seau, face à l'école de la rue Thomond. M. P. Tiberghien, président de la Fédération, remettra le nouvel emblème. En cas de mauvais temps, la cérémonie aura lieu au siège, 107, rue de Mouvaux.

GROUPE DU SACRÉ-CŒUR. — L'inscription des enfants, jusqu'à l'âge de 13 ans, pour les cadeaux de Noël, aura lieu au siège, rue du Flocon, le samedi 20 novembre, de 18 h. à 20 h., et les dimanches 14 et 21 novembre, de 10 h. à 12 h. Se munir de la carte de la Fédération à jour de la cotisation 1937 et du livret de famille. Les 11 et 14 novembre, jeu de dés au profit de la caisse « La Voix des Combattants », ches M. Duhaut, 91, rue du Flocon.

Hommage aux morts

Le jeudi 11 novembre, à 9 h., en l'église Saint-Christophe, les présidents et les membres des associations suivantes : Cercle des Officiers, Société des anciens Sous-officiers, Fédération des anciens combattants (U.N.C.), Croix-Rouge française, Souvenir français, feront célébrer une messe solennelle à la mémoire des enfants de Tourcoing tombés au Champ d'honneur.

Toute la population tourquennoise est invitée à assister à cette pieuse cérémonie.

— Le même jour, à 9 h. 45, un service religieux aura lieu en l'église réformée, à « La Fraternité », 21, rue de la Maisence.

Un de nos concitoyens aide le Ministre des Finances

En luttant contre la hausse des prix, **LE VAINQUEUR DE LA CRISE**, 176, rue de Menin, 176, à Tourcoing, mérite des félicitations. - Pull-over pure laine mérinos, 19.95. - PANNEAUX en filé coton Jummel, 29.00. - Chemises percales, 17.50. - Chemises popeline de soie, 22.50. - Mouchoirs pur fil, 13.50 la douz. -- Mesdames, une visite ne coûte rien. 20151

L'exposition de la Société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing

Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche, à 10 h., qu'a lieu à la « Galerie Van Oost », le vernissage de la troisième exposition de la Société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing.

La chorale « La Voix des Combattants » à la veillée funèbre de Notre-Dame de Lorette

A la demande du « Comité du souvenir de Lorette » et de S. Exc. Mgr Dutoit, la chorale « La Voix des Combattants » s'occupera de l'organisation de la veillée funèbre qui se déroulera le mercredi 10 novembre, dans la basilique de Notre-Dame de Lorette.

Pour la circonstance, M. J. Wibaut, distingué directeur de la société, a composé un programme réellement artistique.

La cérémonie commencera à 19 h. 30 par le « Souvenir aux morts ». Après l'invitatoire de l'office des morts, la « Voix des Combattants » exécutera « In paradisum », d'Auguste Dubois, puis le célèbre « Chœur des disparus », de J. Wibaut, qui a été couronné par la collégiale de Saint-Bruno; le « Libera me », de Pérosi; « O Sacrum », de Viadanna, et le « De profundis », de Péruchot.

Les soli seront chantés par M. Paul Flament, sous-chef de la Chorale. M. A. Heinrich, organiste de la paroisse du Sacré-Cœur, tiendra les orgues.

Cette audition devant être radiodiffusée, nous invitons nos concitoyens à se mettre à l'écoute vers 19 h. 45, afin d'entendre cette remarquable exécution et, en même temps, s'unir par la pensée à l'émouvante manifestation du souvenir qui se déroulera sur l'un des plus imposants champs de bataille du monde.

A la Ligue ouvrière chrétienne de la paroisse du Blanc-Seau

La première assemblée d'hommes de la section de la « Ligue ouvrière chrétienne » du Blanc-Seau se tiendra mercredi 10 novembre, à 20 h., dans la salle de la rue du Riez.

Le comité de la section invite cordialement les ouvriers et employés du quartier à cette importante réunion, au cours de laquelle un exposé sur « Ce qu'est la L.O.C. », sera fait par un dirigeant de la fédération.

M. André Glorieux, dirigeant de la section, parlera ensuite des nouvelles lois sociales votées depuis juin 1936.

Au Jazz de l'Egalité

La société a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. N. Henry, au siège. Elle a adopté, à l'unanimité, le rapport financier de M. Ducoin, trésorier, ainsi que le rapport moral de M. Gryson, secrétaire. La date de la fête de Sainte-Cécile est fixée au samedi 13 novembre, à 19 h.

La société vota ensuite le renouvellement de la commission pour l'année 1937-38, comme suit: MM. A. Ponchau, président d'honneur; Noël Henry, président; Léon Bulckaen, vice-président; Léon Ducoin, trésorier; Eugène Gryson, secrétaire; Laurent Percke, directeur-chef; Louis Henry, archiviste; commissaires: Mmes Ducoin et Terrier, MM. Noël Henry fils, Paul Barbion, Ernest Lesage.

Le comité rappelle que toute la correspondance doit être adressée à M. N. Henry 83, boulevard de l'Egalité, ou à M. Laurent Percke, 22, rue Jules-Simon.

La médaille des évadés

M. Henri Heuls, demeurant rue Achille-Testelin, à la Marlière, vient de recevoir la médaille des évadés avec une citation élogieuse à l'ordre de la division.

M. Heuls était soldat au 145e régiment d'infanterie quand éclata la guerre. Il prit part aux opérations qui se déroulèrent autour de Maubeuge en 1914 et, lors de la reddition de la place, il fut emmené en Allemagne et interné à Friedrieschold jusqu'en mai 1916.

Profitant, à cette date, d'une sortie encorvée, il s'évada. Quelques jours plus tard il franchissait la frontière hollandaise et rentrait en France. Il fut successivement attaché à l'arsenal de Puteaux, puis au 126e régiment d'infanterie et enfin au parc d'artillerie de Vincennes. La médaille qui lui est décernée lui vaut l'attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent.

Nous adressons à M. Heuls, membre de l'Union nationale des évadés, toutes nos félicitations.

ONDIA - T.S.F. - Agent officiel Tg : F. UZEEL, 29, rue Saint-Jacques. 20184

ASSOCIATION FÉMININE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL. — Ce dimanche, permanence au siège, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, de 9 h. 30 à 11 h., par la secrétaire-trésorière. Inscription des nouvelles sociétaires. Renseignements et communications. Paiement des cotisations retardataires dernier délai.

CERCLE « UNION SYMPHONIQUE ». — Ce dimanche, à 15 h. 30, concert à la salle municipale de la rue de Tournai.

ANCIENS DU GÉNIE. — Ce dimanche, de 10 h. 30 à 12 h., permanence au siège. Inscriptions pour le banquet du 20 novembre (15 fr.). Dernière limite d'inscription : le dimanche 14 novembre. — De service: MM. Stermann et Freycenon.

LES « VIEUX CADRES ». — Ce dimanche, à 9 h. 30 au cimetière, hommage aux morts. A 10 h. 30, réunion générale au siège: étude de la fête annuelle.

LA FRATERNELLE-HARMONIE CHARLES DHÉRIN. — Ce dimanche, réunion au siège, à 10 h. 30, en tenue, instrument et petit pupitre (messe des anciens combattants).

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources. — Paiement de l'allocation (mois d'octobre), mardi, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 15 h. 30. (Se munir de la carte grise).

AMICALE DES PATRONS CORDONNIERS DE TOURCOING. — Demain lundi 8, à 17 h. 30, au siège, réunion pour tous les membres de l'Amicale ainsi que pour les non-adhérents. A l'ordre du jour: règlement des cotisations; compte rendu de la réunion du Comité d'entente et de la fête de Saint-Crépin. Pour la commission, réunion à 17 h pour le règlement des comptes.

AMICALE DE LA RUE THOMOND. — Réunion à l'école, ce dimanche, de 11 h. à 12 h. 30, pour le foyer amicaliste habituel.

AMICALE MICHELET. — Ce dimanche, foyer ouvert de 10 h. à 11 h. 15. Jeux divers.

AMICALE VICTOR-DURUY. — Ce dimanche, foyer ouvert de 10 h. à 12 h. 30. Tournoi de boules, de manille, de dés; bibliothèque, tir. Inscriptions pour la ducasse à pierrots du 13 novembre; dernier délai: mardi.

AMICALE JULES-FERRY. — Foyer ouvert de 10 h. à 12 h.: tir, manille, ping-pong. Inscription pour la ducasse à pierrots (réveillon): 8 fr. par grande personne, 5 fr. jusque 13 ans. — De service au tir: MM. A. Vandenbrouck, Jeux, Lerat, Dujardin.

57, rue Nationale
TOURCOING
Aux ÉCONOMES
CHOIX incomparable de Nouveautés d'Hiver.
Maison réputée pour son sérieux et la qualité de ses tissus
Le magasin est ouvert le dimanche matin jusque midi.

MOUVAUX

PHARMACIENS DE GARDE. — MM. Boulois, 32, rue du Brun-Pain; Ch. Debaillieul, rue Winoc-Choquel, 90 bis et M. Conreur, rue de Mouvaux, 151, tous trois à Tourcoing.

LE CONTROLE DES CHOMEURS COMPLETS aura lieu demain lundi 8, de 10 h. à 10 h. 30, à l'Hospice-civil, rue de l'Hospice.

ECOLE PUBLIQUE DE GARÇONS. — Les cours d'adultes reprendront le mardi 9 novembre; ils auront lieu les mardis, mercredis et vendredis, de 18 h. à 19 h.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-GERMAIN. — Les membres de la société de secours mutuels Saint-Germain sont priés de se rassembler le 11 novembre, à 10 h. 30, chez M. N. Lefebvre, cafetier, rue Vauban, pour assister au cortège qui aura lieu à 11 h.

LA PERCEPTION DE LA TAXE sur le chiffre d'affaires aura lieu mardi 9, local et heures habituels.

AUX ANCIENS COMBATTANTS (U.N.C.) — Pour le banquet du 11 novembre, les adhésions sont reçues au café de l'Harmonie, jusque lundi soir, dernier délai.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES — Aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 h., une permanence sera établi 65, contour du Sacré-Cœur. Se munir du livret de famille et de la carte d'adhérent. Cette permanence a pour but de régulariser la situation de famille de chaque adhérent, qui a intérêt à se présenter.

HARMONIE DES « ACCORDEONISTES MOUVALLOIS ». — Ce dimanche, répétition générale à 10 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

M. Albert Rousselle, conseiller municipal, reçoit la médaille militaire

Nous relevons avec plaisir au « Journal Officiel » que la médaille militaire vient d'être attribuée, au titres des réserves, à M. Albert Rousselle.

Actuellement âgé de 45 ans, M. Rousselle s'engagea volontairement pour trois ans, le 12 mars 1913. Il partit en campagne contre l'Allemagne le 2 août 1914, avec la 4e batterie du 41e régiment d'artillerie de campagne.

Après avoir pris part à différents combats et fait preuve d'une conduite très courageuse, qui lui valut les grades successifs de brigadier et maréchal des logis, M. Rousselle fut sérieusement blessé, le 30 novembre 1917, par des éclats d'obus, qui lui occasionnèrent des fractures des métacarpiens de la main gauche et l'amputèrent de plusieurs doigts de la main droite.

Il est titulaire de deux élogieuses citations, dont l'une à l'ordre du régiment est ainsi conçue :

« A conduit trois fois de suite, dans la nuit du 9 au 20 septembre, des ravitaillements sur la position de batterie dans des conditions très difficiles et sous un violent bombardement ».

Rentré dans ses foyers en 1919, M. Rousselle fut désigné en 1925 pour remplacer son père au sein de l'administration municipale et fut constamment réélu depuis.

Il est en outre administrateur du Bureau de bienfaisance, trésorier de l'Amicale des anciens combattants du Bourg, titulaire de la croix de guerre et de la médaille commémorative de la Victoire.

Très connu et estimé, M. Rousselle témoigne de beaucoup de dévouement et de désintéressement, tant dans l'exercice de ses fonctions municipales que dans l'administration des différents groupements auxquels il appartient.

Nous sommes heureux de lui présenter, en cette circonstance, nos chaleureuses félicitations.

AMICALE DES S.O.R. — Le Conseil d'administration se réunira en son siège, Café de l'Ecu de France, au Croisé-Laroche, demain lundi 8, à 19 h. 30.

PAIEMENT DES PRIMES D'ASSISTANCE. — La recette municipale étant fermée le lundi, le paiement des primes mensuelles d'assistance aux vieillards, infirmes, incurables, familles nombreuses, femmes en couches, primes d'allaitement et à la natalité, aura lieu exceptionnellement le mardi 16 novembre, à partir de 10 h.

SERVICE MÉDICAL. — Médecin de garde. — En cas d'absence du médecin habituel et d'urgence, s'adresser à M. R. Halle, boulevard Clemenceau, 90 (tél.: Lille, 553.09).

— Pharmacien de service: M. Herlemont, à Marquette.

COURS DE SOLFÈGE. — Des cours de solfège et d'instrument ont lieu au siège de l'Harmonie municipale, tous les mardis et vendredis, à 19 h. Les jeunes gens ont intérêt à suivre ces cours, absolument gratuits. Les inscriptions sont reçues tous les jours, chez le professeur, rue R.-Derain, 26, ou au Café du Coin, Grand'Place.

AU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE. — La section de Marcq invite instamment ses adhérents à assister nombreux à la journée intercantonale qui a lieu aujourd'hui dimanche 7, à Tourcoing, à l'occasion du 10e anniversaire de la section locale.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 7 novembre :

Pharmacien de service: M. Pouvsurla, 6, rue de la Gare.

Permanence médicale: M. le docteur Bolvin, 24, rue Gustave-Desmettre (Tél. 193). A n'appeler qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.

Etablissement de bains-douches, rue de Lille: ouvert de 8 h. 30 à midi.

Services municipaux: Bureaux de l'état civil, ouverts de 9 h. 30 à midi.

Eglise Notre-Dame des Fièvres: A 9 h. 45, messe à l'intention des défunts de la Société des Frères d'Armes.

Bibliothèque catholique: au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, 36: prêt de livres, de 10 h. 30 à midi.

Médaillés du travail: Permanence de 10 h. 30 à midi, au local.

Mutilés du travail: Permanence à 11 h., café Etienne Delattre, rue Henri-Ghesquière.

Amicale des anciens combattants: A 11 h., assemblée générale trimestrielle, au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

Amicale des directeurs, employés et contremaîtres: Permanence de 11 h. à midi, au local, rue de Lille.

Maison des Syndicats libres: rue des Ecoles, 78, de 11 h. 45 à 13 h., concert-apéritif.

Familial-Ciné: A la Maison des syndicats libres, séances à 15 h. 30 et à 19 heures.

Les funérailles de M. Louis Dekyndt

En présence d'une assistance des plus nombreuses, ont été célébrées samedi matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame des Fièvres, à Halluin, les funérailles de M. Louis Dekyndt-Lesage, grand mutilé de guerre, titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre et de plusieurs citations. La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, rue de la Lys, 347, par M. l'abbé Dehondt, curé de la paroisse.

Des plaques de marbre avaient été offertes notamment par le personnel des établissements V. Hottelaert-Desloovers, dont M. Dekyndt avait fait partie durant 25 années, par la section halluinoise des mutilés de la guerre, par l'Amicale des anciens combattants.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Victor Hottelart, président des anciens sous-officiers, ancien patron de M. Dekyndt ; Arthur Warnes, mutilé de la guerre, chevalier de la Légion d'honneur ; Henri-France Delafosse, vice-président du groupe des mutilés et Parent, vice-président de l'Amicale des anciens combattants.

Derrière le corbillard marchaient, précédés de leurs drapeaux endeuillés, les membres de ces deux dernières associations ainsi qu'une délégation des anciens combattants belges.

Le deuil était conduit par M. Michel Dekyndt, fils du défunt, qu'accompagnait son oncle, M. Henri Dekyndt-Spillebout.

Dans le convoi, nous avons noté la présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles nous signalons : MM. Georges Ghestem, maire de Warneton-Sud ; Edouard Delattre, président des « Frères d'Armes » ; Achille Descamps, président de la Concordia-Harmonie ; Gustave Menet, président des anciens militaires ; Henri Acquette, président du Syndicat agricole ; Alfred Béylemans, administrateur de la Caisse d'épargne ; Abel Vanoverscheide, capitaine et Henri Coone, lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; l'adjudant Cholin, commandant la gendarmerie d'Halluin ; le docteur Louf ; M. l'abbé Tuminerman, vicaire de la paroisse Saint-Hilaire etc...

La messe a été dite par M. le curé.

Après l'office, le convoi s'est dirigé vers le cimetière de la ville, où a eu lieu l'inhumation. Sur le bord de la tombe, M. Joseph Declercq, président du groupe des mutilés, a, en termes émouvants, fait l'éloge du regretté défunt, et adressé à la famille des paroles de consolation.

Une séance récréative

A l'occasion de la Sainte-Catherine, les jeunes filles des œuvres paroissiales de Saint-Hilaire s'apprêtent à donner une grande séance récréative, à 14 h. 30, dans la salle des fêtes du Cercle catholique, rue de la Gare.

Au programme: « Madame Beaucordon », « Cadeau-surprise » et « Paille d'avoine », comédies; « Les chaussons de la Duchesse Anne », opérette, toutes œuvres des plus gracieuses, qui ne manqueront pas de plaire et d'être applaudies.

ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Les membres du groupe sont priés d'assister nombreux aux manifestations organisées à l'occasion de la fête de l'Armistice, le jeudi 11 novembre.

Rassemblement au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola, à 8 h. 30. Insigne de rigueur.

LA FETE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE. — Le maire informe les habitants qu'il autorise les établissements publics à rester ouverts durant la nuit du 11 au 12 novembre prochain, à l'occasion de la fête nationale du 11 novembre.

AUX ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — La commission de la F.N.C. d'Halluin et environs invite ses membres à participer nombreux aux manifestations patriotiques du 11 novembre.

Rassemblement au local, rue Pasteur, à 9 heures.

Les membres désireux de participer au banquet du 11 novembre, sont priés de se faire inscrire au local, rue Pasteur, avant le 9 courant au soir, dernier délai. Le coût du banquet est fixé à 10 francs et commencera à 14 heures précises.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 7 novembre :

Anciens des armées d'occupation : A 8 h., en l'église Saint-Piat, messe pour les membres défunts; à 9 h., assemblée générale, Café de la Tête d'Or, rue de Lille, 254.

Bibliothèque catholique : A la Maison paroissiale, rue du Docteur-Gallisot: prêt de livres, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Secrétariat populaire : Le Centre, Maison des Syndicats libres, rue Henri-Barbusse, permanence de 9 h. à 11 h.

Section des mutilés du travail: permanence de 9 h. à 11 h., au local, Café Saint-Hubert, rue de Lille, 265 bis.

Caisse d'épargne, rue de Lille, 276: de 10 h. à 11 h. 30, séance de versements et de remboursements.

« Embusqués de l'avant »: permanence à 11 h., café Lamarcq, rue de Tourcoing.

Anciens Militaires du Blanc-Peur: Banquet annuel à 14 h., au siège, café Ladsous-Verin, rue de Lille.

La fête de l'Armistice chez les Anciens Combattants du Blanc-Four

La section des Anciens combattants du Blanc-Four (U.N.C.) célébrera l'anniversaire de l'Armistice, conformément au programme ci-après:

Le matin à 10 h., la section assistera à la messe solennelle qui sera chantée en l'église Saint-Roch, pour les enfants du hameau tombés au champ d'honneur et des membres décédés de l'association.

Après la messe, une gerbe sera déposée au monument qui se trouve dans l'église, ainsi qu'à celui de la place Jean-Baptiste-Vilain. La Fanfare du Blanc-Four, les Anciens militaires et la société des Médaillés prêteront leur concours à la solennité. Les membres des différentes sociétés sont priés de porter leurs insignes et décorations.

Dans la soirée, à 18 h., aura lieu au siège de l'association, une assemblée de tous les membres et de leurs familles. Au cours de cette soirée, il sera procédé au tirage de la grande tombola annuelle ainsi qu'à une distribution de jouets aux enfants âgés de moins de 13 ans.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Demain lundi, répétition pour la fanfare, à 9 h., à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Gallisot.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Permanence demain lundi, de 19 h. à 20 h., Café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille.

LA FETE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE. — Fermeture des établissements publics. — Par dérogation aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 1920, M. le préfet autorise les établissements de la commune de Roncq à rester ouverts durant la nuit du 11 au 12 novembre 1937.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Comme les années précédentes, l'administration municipale a décidé l'allouer des secours en nature aux chômeurs complets durant la période d'hiver, c'est-à-dire du mois de novembre 1937 au mois de mars 1938.

Ces secours, qui seront distribués par les soins du Bureau de bienfaisance, consisteront en pain et charbon.

En outre, une distribution exceptionnelle de bons de viande aura lieu à l'occasion de la fête de la Noël.

Les commerçants de la commune qui désirent prendre connaissance des conditions requises en ce qui concerne la livraison de ces fournitures, sont priés de se présenter à la mairie, Bureau de bienfaisance, mardi 9 novembre 1937, de 8 h. à midi et de 17 à 18 heures.

Des formules d'engagement établies à cet effet seront à leur disposition.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les boulangers et épiciers de la commune qui désirent renouveler leur marché en ce qui concerne la fourniture du pain et des denrées alimentaires nécessaires aux indigents du Bureau de bienfaisance pendant l'année 1938, sont priés de se présenter à la mairie, Bureau de bienfaisance, mardi 9 novembre 1937, de 8 h. à midi et de 17 à 18 heures.

Des formules d'engagement, établies à cet effet, seront à leur disposition.

LA TOURNEE DU PERCEPTEUR. — La prochaine tournée du percepteur aura lieu le lundi 8 novembre. Le percepteur sera à la disposition de la population de 9 h. à midi.

BONDUES

L'anniversaire de l'Armistice

A l'occasion du 11 novembre, une messe sera célébrée en l'église paroissiale, jeudi prochain, à 10 h., à la mémoire des enfants de Bondues morts pour la Patrie.

A l'issue de cette cérémonie, un cortège se formera sur la Grand'Place, qui, composé de l'administraiton municipale et des diverses sociétés de la commune, se rendra en pèlerinage au cimetière, auprès des tombes des héros.

L'Amicale des Anciens combattants fêtera comme de coutume le glorieux anniversaire de l'Armistice, dans un banquet qui aura lieu à 14 h., au local de l'Association, café Blesbroucq, Grand'Place.

LINSELLES

La fête annuelle de l'Amicale des Anciens Combattants (U.N.C.)

Comme de coutume, l'Amicale linselloise des Anciens combattants célébrera sa fête annuelle le 11 novembre, anniversaire de l'Armistice.

Cette association, après avoir participé à la manifestation patriotique traditionnelle, se réunira en un banquet qui sera servi, à 14 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Grand Logis, place de la République.

Ce banquet sera présidé par M. Robert Descampe, conseiller général du Nord, maire de Linselles, président d'honneur de l'A.L.A.C., qu'entoureront les autorités locales.

LE MOUVEMENT JOCISTE. — Demain lundi, à 19 h. 30, Cercle d'études de J.O.C., au local, rue de Tourcoing.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui dimanche, séance de 10 h. 30 à 11 h. 30, à la mairie.

BOUSBECQUE

LE NOUVEAU TARIF DES CAFETIERS. — Les cafetiers de Bousbecque, réunis vendredi, ont décidé d'appliquer le tarif de consommation du syndicat des cabaretiers de Tourcoing et environs à partir du lundi 8 novembre.

QUESNOY-SUR-DEULE

La fête annuelle de la mairie

C'est aujourd'hui dimanche 7 novembre, à 16 h. 30, qu'aura lieu dans la salle des fêtes de la mairie, le concert organisé par la municipalité au profit du Bureau de bienfaisance.

Au programme figure la revue en deux actes et 13 tableaux: « Tous en chœur, avec ardeur et bonne humeur », qui a obtenu un si grand succès au Théâtre Sébastopol, à Lille.

ENCOURAGEMENT NATIONAL. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses ayant demandé le paiement mensuel de leurs allocations, peuvent se présenter à la perception le mercredi 10 novembre, pour en retirer le montant.

SAPEURS POMPIERS. — Rassemblement au siège, le 11 novembre, à 9 h. 30. Grande tenue, casque et gants blancs.

LIGUE FÉMININE D'ACTION CATHOLIQUE. — En raison de l'importance de la réunion de novembre et pour permettre à toutes les militantes d'y assister, le Comité organisera deux réunions semblables, l'une ce dimanche 7, à 9 h., l'autre le mardi 9, à 14 h. 30, dans la salle de l'Orphelinat.

AUX JARDINS OUVRIERS. — Le société des amateurs de jardinage organise pour demain lundi 8, au siège, Hôtel du Cercle, à 19 h., une réunion.

COMINES

Un jeune braconnier était aussi l'auteur de plusieurs vols

Les gendarmes Verret et Poix, de la brigade de Comines, ont surpris un jeune homme de 15 ans, occupé à braconner.

Au cours d'une perquisition effectuée à son domicile, on trouva quelques objets volés à Comines.

Après un long interrogatoire, le jeune délinquant avoua sept vols commis dans le quartier du Vieil-Dieu, notamment : vols de volailles, cuir, roues de vélos, etc.

Après avoir reconnu ces divers faits, l'intéressé a été laissé en liberté en attendant de paraître devant les juges pour répondre de ses méfaits.

AVIS AUX CHOMEURS COMPLETS. — L'office régional de placement invite tous les chômeurs complets à se présenter à la Maison communale le vendredi 12, de 10 h. à 12 h., en vue de l'examen de leur qualification professionnelle. Faute de répondre, les intéressés s'exposent à de graves sanctions.

A LA CROIX-ROUGE. — C'est aujourd'hui dimanche, à 15 h., dans les locaux du Cercle catholique qu'aura lieu la grande démonstration organisée par la Croix-Rouge avec le concours de plusieurs sections.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Clarisse Roland, rue des Casernes, 12 — Courouble Christiane, 24, rue de la Procession — Ghevsens Marie, 301, chaussée de Wervicq

Publications de mariage. — Develter Juel rattacheur à Comines-Belgique, et Alleman Suzanne, servante à Bas-Warneton — Desmarets Henri, garde-chasse à Zantvoorde, et Gryson Marie, ouvrière d'usine à Comines-Belgique. — Boone Marcel, mécanicien à Comines, et Decorte Angèle, ouvrière d'usine à Comines-Belgique.

LILLE

A l'Ecole des Sciences sociales et politiques

M. Philippe Leclercq, donnera mardi prochain 9 novembre, à 20 h. 30, dans la salle des Actes des Facultés Catholiques, 50, boulevard Vauban, une conférence sur le retour de la mère au foyer.

M. le professeur Dubois est réélu doyen de la Faculté de médecine

Dans sa séance du 4 novembre, la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lille, a réélu doyen, pour la quatrième fois, le professeur Charles Dubois.

MM. les professeurs Vallée et Duhot, ont été élus au conseil de l'université.

Aux « Matinées de lettres et d'histoire » « La France devant le monde » par M. Raoul Follereau

Aujourd'hui dimanche, à 16 h., salons de l'Orphéon, 20, rue de l'Orphéon, à Lille, les « Matinées de lettres et d'histoire » feront une brillante réouverture avec M. Raoul Follereau, président de l'Union latine, qui parlera de « La France devant le monde ».

Un enfant abandonné errait en gare de Lille

Un enfant disant se nommer Paul Devel, né à Autun en 1925, et arrivé en gare de Lille, venant de Morhange, avec son père sous-officier aux tirailleurs marocains a été amené vendredi soir, au commissariat de permanence, par un lillois qui l'avait trouvé errant. Le sous-officier aurait dit à son fils de l'attendre à la gare, mais il ne revint pas.

Une enquête est ouverte, afin de retrouver le père, dont la disparition paraît assez mystérieuse.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L'UNION DES EMPLOYÉS D'GLISES. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Louis Labitte, membre fondateur, qui auront lieu le lundi 8 novembre, à 10 h., en l'église Saint-Vincent, à Marcq (Bourg). Assemblée à la maison mortuaire, 6, rue de Tourcoing, à 9 h. 45.

PAS-DE-CALAIS

A Longfossé. un enfant meurt ébouillanté

Un pénible accident s'est produit vendredi, chaussée Brunchant, à Longfossé.

Mme Hénotte-Hermand, était occupée à sa lessive. Son fils Gérard, âgé de 3 ans 1/2, jouait dans la cour. Soudain des cris de douleur retentirent : l'enfant était tombé dans une grande bassine d'eau bouillante.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués le garçonnet, atrocement brûlé, expira le soir même.

« Pour le plaisir de voir des flammes », un Carvinois avait allumé trois incendies

M. Truffier, juge d'instruction, a renvoyé devant la Chambre des mises en accusation, près la Cour d'appel de Douai, Noël Duhamel, âgé de 28 ans, vidangeur à Carvin, inculpé d'incendies volontaires. Noël Duhamel a mis le feu à deux meules et à un hangar « pour le plaisir de voir des flammes », a-t-il déclaré à l'instruction. Ce dangereux maniaque répondra de ses crimes devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais, lors d'une prochaine session.

Grand Concours des Beffrois et des Cathédrales de France

Quelle heureuse initiative! Ce concours connaît déjà la popularité depuis notre publication de dimanche. Nous avons remarqué un peu partout ses affiches particulièrement artistiques qui arrêtent les regards...

Nos lecteurs ne seront pas les derniers à prendre part à cette compétition amusante afin de témoigner leur sympathie à une entreprise aussi charitable.

C'est pourquoi, nous publions de nouveau, à leur intention, dans cette édition, en 9me page, les conditions de ce concours original. Nous conseillons aux gens pressés de ne pas attendre les derniers jours pour se procurer le règlement et les feuilles de réponse. 20164

SOMME

Un cycliste est tué près de Moufiers

Un cycliste M. Gaston Broyère, 40 ans, de Vauchelles, a été renversé par une auto, sur la route, près de Moufiers. Atteint d'une fracture à la colonne vertébrale, le malheureux est mort dès son arrivée à l'hôpital d'Abbeville.

Un autre est grièvement blessé près de Tours-en-Vimeu

M. Germain Magnier, 18 ans, regagnait à vélo son domicile, à Mianay, quant sur le territoire de Tours-en-Vimeu, il fut renversé par l'auto de M. Paul Tavernier, cultivateur à Maisnières.

Relevé, portant une fracture du crâne, l'infortuné cycliste fût transporté d'urgence à l'hôpital d'Abbeville. Son état est désespéré.

Un incendie éclate dans un tissage au Roussoy

Un incendie a sévi dans un des bâtiments du tissage Trocmé-Vallart, au Roussoy, propriété de M. Vallart, maire du Roussoy. L'intervention des pompiers, permit de circonscrire le sinistre au bâtiment attaqué par les flammes.

L'incendie serait dû à un retour de flammes du calorifère.

Petite Correspondance

—— Un gourmet. — Aucune essence ne peut remplacer. —— 11.2.76. — Pour le Monser, 7 mm. 65. Voyez un armurier. —— Grand Camille. — Si les intérêts payés représentent les revenus d'une créance constatée par acte notarié passé en France, le paiement a lieu sur déclaration à souscrire par le débiteur. Mais, dans le cas présent, les intérêts étant payables en plusieurs termes, inférieurs chacun à une année, le débiteur n'est pas astreint à verser l'impôt dans le mois du paiement des intérêts ; il ne doit le faire que dans le mois qui suit la date de l'échéance du dernier terme annuel des intérêts stipulés au contrat. Le versement comprend alors l'impôt retenu pendant les douze mois précédents. Si le débiteur ne paie pas le dernier terme d'intérêts, il doit néanmoins verser l'impôt retenu lors du paiement du terme précédent dans le mois qui suit la dernière échéance annuelle. Si les intérêts en question viennent à être payés par la suite, le débiteur doit payer l'impôt dans le mois qui suit ce paiement.

Enfin, quand il y a non-paiement à l'échéance, le débiteur doit souscrire une déclaration de défaut de paiement dans les deux mois après l'échéance. Le créancier est affranchi de toute obligation envers le Trésor. —— Mainlevée. — Voyez un notaire. —— D. K. F. 1886. — Non, mais sans doute l'année suivante.

—— Bouboule 2.727. — 1°) Il faut une autorisation donnée par le juge de paix qui